

Fiche d'info Argenta-Fund

Actions La Flandre | 27-03-2019

Actions de distribution et de capitalisation

Argenta-Fund Actions La Flandre est un compartiment de «Argenta-Fund», une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois à compartiments multiples soumise à la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif. La SICAV a été créée le 27 novembre 1987 pour une durée indéterminée.

Chiffres-clés au 27-03-2019

Actifs nets (toutes classes) ____ 67.110.353,34€

Horizon de placement recommandé ____ 6 ans

Montant minimum de souscription ¹ ____ 0,00€

Durée _____ illimitée

Devise _____ EUR

Structure des frais

Frais de souscription ² _____ 2,00 %

Frais de rachat _____ 0,00 %

Ongoing Charges ³ _____ 1,91 %

PTR (Portfolio Turnover Ratio) ⁴ ____ 86,35 %

Parts de capitalisation :

TOB à la sortie (4.000 € max.)

(si applicable)(Taxe sur les Opérations de Bourse) ____ 1,32 %

Parts de distribution :

Précompte mobilier sur dividendes

(si applicable) _____ 30,00 %

Commission de gestion _____ 1,50 %

Swing pricing _____ na

Objectif et politique d'investissement

L'objectif principal du compartiment Actions La Flandre est de procurer à ses actionnaires un rendement aussi élevé que possible des capitaux investis, tout en veillant à limiter le risque au niveau des débiteurs. A cette fin le compartiment investira principalement dans des actions émises par des sociétés établies, cotées ou négociées en Flandre ou par des sociétés qui ont une filiale ou une succursale établie en Flandre. Ces actions pourront être cotées et négociées dans le monde entier (y compris dans les marchés émergents). De plus, le compartiment pourra investir, à hauteur d'un maximum de 49 %, en autres actions éligibles selon la partie générale du prospectus.

Le compartiment peut investir à titre accessoire jusqu'à 10% de son actif net dans des parts d'autres OPCVM ou d'autres OPC. Le compartiment pourra également faire usage d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture.

La durée recommandée des investissements est d'au moins 6 ans.

Au sein de ce compartiment, vous pouvez opter pour des actions de distribution ou des actions de capitalisation. Une action de distribution peut distribuer des dividendes ⁵.

Une action de capitalisation réinvestit les plus-values et les revenus dans le compartiment.

Classe de risque 5

Ce compartiment est principalement exposé au risque de marché associé à tout investissement en actions et l'investisseur risque, le cas échéant, de récupérer un montant inférieur à celui qu'il a investi. Vu la composition du compartiment, le produit est classé sous la classe de risque SRRI 5 sur une échelle de 1 (risque faible et rendement potentiellement faible) à 7 (risque élevé et rendement potentiellement élevé).

Cette classification est basée sur l'écart-type du compartiment ou de l'indice de référence.

Les principaux risques de ce compartiment sont :

- **Risque de marché :** une grande partie de la performance du compartiment est soumise aux fluctuations des marchés boursiers. La bourse est dépendante de la situation politique et économique. Plus il y a d'actions dans le compartiment, plus ce risque est important.
- **Risque opérationnel :** le risque lié à l'inadéquation de processus internes et aux défaillances humaines ou des systèmes ou résultant d'événements extérieurs est plutôt faible pour ce compartiment.
- **Risque de contrepartie :** le risque de défaillance de paiement des contreparties est plutôt faible pour ce compartiment.
- **Risque de liquidité :** le risque qu'une position ne puisse être liquidée à temps à un prix raisonnable est plutôt faible pour ce compartiment.
- **Risque de concentration :** le risque relatif à une concentration importante des investissements dans certaines catégories d'actifs ou sur certains marchés est plutôt modéré pour ce compartiment.

Le descriptif et le détail des risques de ce compartiment figurent dans le document Informations clés pour l'investisseur.

Rendements actuariels (base annuelle en euros) ⁶

	ISIN	Date de création	Valeur initiale	Valeur d'inventaire	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	depuis la création	Dividende 2017
R CAPITALISATION	LU0132368522	18/07/01	2.500,00 €	4.501,90 €	-3,24%	6,10%	7,29%	12,15%	3,38%	Na-
R DISTRIBUTION	LU1243879811	20/04/16	3.893,52 €	4.406,89 €	-4,14%	Na-	Na-	Na-	4,31%	44,08

Source : Argenta Asset Management S.A.

27-03-2019

Composition des actifs

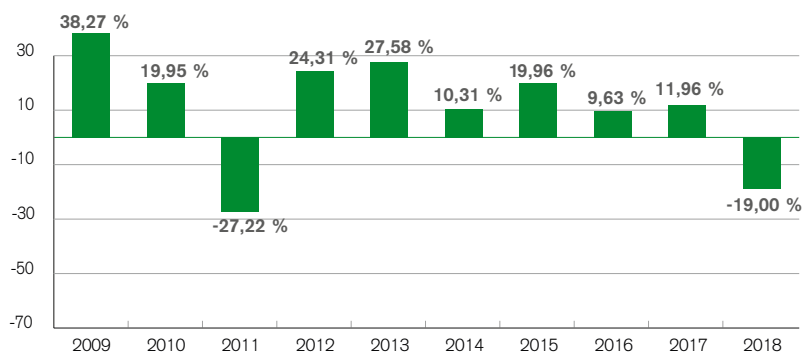
Source : Argenta Asset Management S.A. au 27-03-2019

Vestas Wind Systems A/S	2,99 %
UCB	2,93 %
Industria de Diseno Textil SA	2,81 %
Sweco AB B	2,80 %
Henkel AG & Co KGaA Pref	2,72 %
Atlas Copco AB B Reg	2,67 %
Hennes & Mauritz AB B	2,65 %
Robert Half Intl Inc	2,58 %
Koninklijke DSM NV	2,56 %
Graco Inc	2,49 %
% de l'actif au top 10	27,19 %
Nombre des positions	74

Rendements annuels des 10 derniers exercices comptables ⁶

Source : Argenta Asset Management S.A.

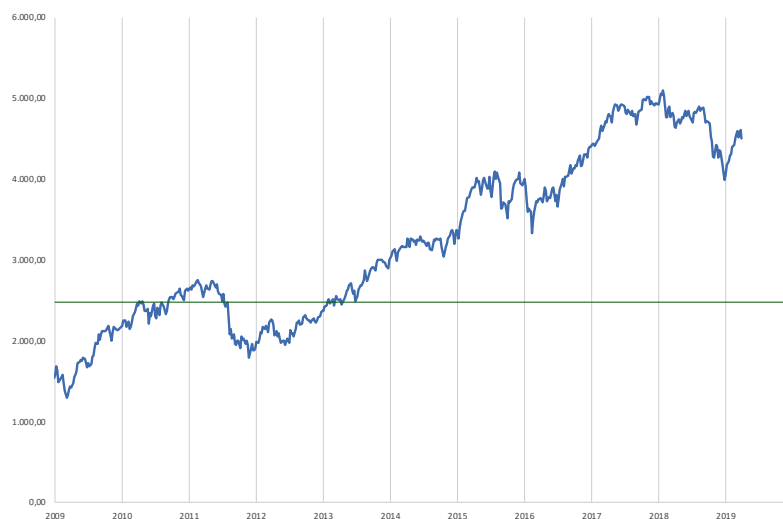
(01-01-31.12)



Évolution de la valeur d'inventaire des actions de capitalisation

Source : Argenta Asset Management S.A.

(depuis année 2009)

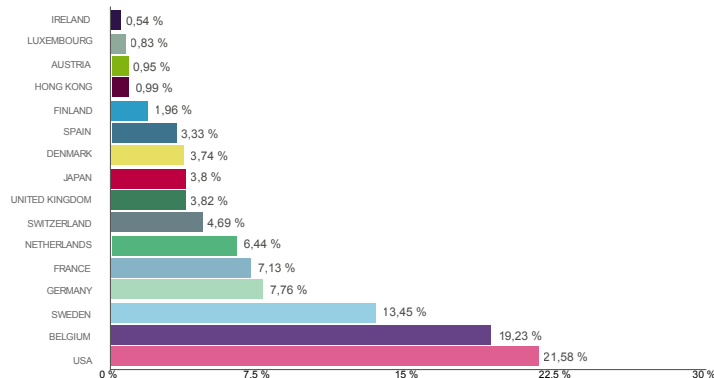


Argenta-Fund Actions La Flandre

1. Un montant minimum de souscription de 2.500 € pourra être requis par les agences de distribution belges du groupe Argenta Banque d'Épargne SA.
2. Les frais de souscription selon le prospectus : **Maximum 5 %**.
3. **Ongoing Charges** exprime, de manière rétrospective et en pourcentage de la fortune du compartiment, l'ensemble des commissions et frais imputés.
4. **Portfolio Turnover Rate (PTR)** : Cet indicateur mesure l'importance des frais accessoires occasionnés au compartiment lors de l'achat et de la vente de placements. Il recense le nombre de transactions opérées dans le cadre d'arbitrages ciblés par rapport au patrimoine net moyen du compartiment.
5. L'assemblée générale d'Argenta-Fund déterminera le montant du dividende à distribuer sur proposition du conseil d'administration conformément aux dispositions légales et statutaires.
6. Les rendements sont basés sur des données historiques des actions de capitalisation qui n'offrent aucune garantie pour le futur et qui ne tiennent pas compte de fusions éventuelles de compartiments. Ils sont calculés hors frais et taxes. Suite à la modification de la politique d'investissement du compartiment en date du 19 mai 2017, les performances affichées avant 2017 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. Ces rendements, bruts exprimés en euros, sont fournis par Argenta Asset Management SA.

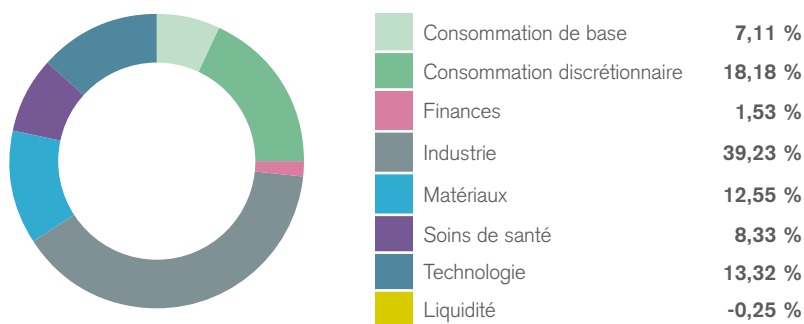
Répartition géographique

Source : Argenta Asset Management S.A.



Répartition sectorielle

Source : Argenta Asset Management S.A.



Le document Informations clés pour l'investisseur, le prospectus et le document ex ante doivent être lus attentivement avant toute décision d'investir. Le prospectus en vigueur et le document Informations clés pour l'investisseur sont disponibles en français et en néerlandais, les rapports annuel et semestriel sont disponibles en français, gratuitement auprès du service financier (Argenta Banque d'Épargne SA, Belgiëlei 49-53, 2018 Antwerpen) ou dans votre agence Argenta. Vous pouvez consulter ces documents et la valeur d'inventaire nette du compartiment sur www.argenta.be. Celle-ci est également publiée dans 'L'Écho' et 'De Tijd'.

Vous ne pouvez acheter ces instruments financiers qu'après qu'Argenta Banque d'Épargne SA a contrôlé s'ils sont appropriés ou adéquats pour vous.

Sans préjudice du droit d'introduire une procédure judiciaire, tout investisseur peut adresser une plainte à la société de gestion Argenta Asset Management SA ou directement à la SICAV, à l'adresse suivante : 29, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, ainsi qu'à l'Ombudsfin, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II n° 8, boîte 2,1000 Bruxelles.

La fiche est basée sur la situation juridique et fiscale à la date du 27-03-2019. La réglementation fiscale s'applique aux particuliers domiciliés en Belgique. Elle dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications ultérieures.

